UN ACCÈS RÉGLEMENTÉ

> Le périmètre de sécurité

Un périmètre de sécurité est instauré afin de s'assurer qu'aucun véhicule non autorisé ne pénètre à l'intérieur du secteur de la braderie.

12 points d'accès pour le public (entrée et entrée/sortie) au périmètre de sécurité ont été réparties selon un dispositif concerté. Ils seront contrôlés en permanence par les agents municipaux et les forces de l'ordre, tout comme l'ensemble des installations dans le périmètre.

Tous les véhicules seront contrôlés aux points d'accès au périmètre de sécurité. Les vendeurs devront présenter leur laissez-passer, leur justificatif de réservation et les papiers de leur véhicule. Les visiteurs, qui pourront entrer et circuler librement à pied dans le périmètre de sécurité, feront l'objet de contrôles aléatoires.

Le périmètre sera bouclé à compter de vendredi 19h00 par la pose de « plots béton » et de barrières jusqu'au lundi 2 septembre à 1h. Les participants seront accueillis aux portes qui leur ont été désignées lors de leur inscription en fonction de leur catégorie (brocanteurs ou bradeux lillois non résidents dans le secteur) et selon un planning pré-établi.

> Le stationnement au sein du périmètre

À compter du vendredi 19h00, plus aucun véhicule — hormis ceux bénéficiant d'une dérogation particulière — ne sera autorisé à circuler dans le périmètre de sécurité jusqu'au lundi 2 septembre à 01h00. Les exposants pourront circuler jusqu'au samedi 08h00 et à partir du dimanche 18h00 sous réserve qu'ils aient un laissez-passer.

Tous les véhicules restant stationnés dans le périmètre de sécurité seront contrôlés. Les véhicules contrevenant, sans justificatifs ou mal stationnés à l'intérieur du périmètre, seront verbalisés et mis en fourrière immédiatement.

Le stationnement sur l'espace public à l'intérieur du périmètre de sécurité est interdit du vendredi 30 août 01h00 au lundi 2 septembre 05h00. Entre le vendredi 30 août 19h00 et le lundi 2 septembre 06h00, tous les véhicules stationnés dans les parkings privés situés dans le périmètre de sécurité ne pourront ni sortir, ni entrer.

La direction départementale de la sécurité publique (DDSP) veillera au maintien de la libre circulation des véhicules de secours et de lutte contre l'incendie sur les axes rouges durant toute la durée de la braderie.

> Se rendre à la braderie

La braderie occupant une grande partie du cœur de la ville, il est très fortement conseillé de se garer dans les parkings desservis par le métro et d'utiliser les transports en commun pour y accéder. Ils sont situés Porte des postes, Porte d'Arras, à Saint-Philibert et à la Cité scientifique. Toutes les stations V'Lille en libre-service situées dans l'enceinte du périmètre Braderie piétonnier seront fermées pendant la Braderie. Les retraits et raccrochage de vélos dans ces stations seront impossibles du vendredi 12h00 au lundi matin.

80 trains TER supplémentaires sillonneront la région avec un tarif spécial Braderie.

L'ÉTAT SÉCURISE L'ÉVÉNEMENT DE MANIÈRE GLOBALE EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES CONCERNÉS

> garantir la sécurité publique

Le dispositif est souple, adaptable et dynamique afin de pouvoir se déployer de façon réactive selon les périodes et les lieux d'affluence. Il est essentiellement concentré autour de la braderie et des lieux de passages tels que les gares. Néanmoins, un dispositif est également renforcé en dehors de la ville de Lille.

Plus de 3 000 agents (policiers, gendarmes, douaniers, militaires) seront spécialement dédiés à la sécurité de cet événement, dont 2 000 à Lille.

Parmi ceux-ci, des policiers en civil et en uniforme, des équipes de démineurs et cynotechniques dont des équipes REXPEMO de la gendarmerie et des motocyclistes.

La sécurité publique renforcera par ailleurs ses équipes judiciaires et de police technique et scientifique.
La police judiciaire renforcera ses effectifs tout le week-end.

Un hélicoptère de la gendarmerie et un avion de la PAF seront mobilisés sur l'ensemble du week-end.

En outre, des contrôles fluviaux seront effectués par la brigade fluviale de gendarmerie et des plongeurs.

La police belge viendra en renfort des forces françaises pour faciliter le contrôle aux frontières.

Les contrôles des flux de circulation en direction et au retour de Lille seront renforcés notamment aux postes frontières et sur les grands axes menant à Lille (routiers, ferroviaires, maritimes..).

Aux côtés des personnels de la SNCF et de Transpole, la sécurisation dans les transports en commun et les gares de Lille, sera assurée par des fonctionnaires du service interdépartemental de sécurisation des transports en commun (SISTC) de la DDSP du Nord renforcé pour l'occasion par des effectifs de la police aux frontières et des forces Sentinelle. Les services de sécurité augmenteront leur présence dans les stations de métro les plus fréquentées et veilleront à la fluidité des accès au métro fonctionnant durant toute la nuit du samedi au dimanche.

Le semi-marathon et le 10 km de la braderie se dérouleront samedi matin à partir de 09h00. Le départ se fera rue du Ballon et l'arrivée Boulevard Carnot. Le service d'ordre sera assuré, en plus des moyens municipaux, par des agents de sécurité privée et des policiers de la sécurité publique.

Afin de préserver la fête et d'assurer la sécurité de tous, la mairie de Lille, a pris des mesures de restrictions :
- limitant la vente ou la consommation d'alcool : **dans le périmètre de la braderie du vendredi 30 août à 19h au dimanche 1 septembre à 18h, les ventes à emporter d'alcool, de même que la consommation d'alcool et l'utilisation de contenants en verre sur la voie publique sont interdits.**
- les bouteilles en verre sont interdites sur la voie publique ;
- seuls les professionnels peuvent vendre des boissons alcoolisées.

L'abus d'alcool, l'ivresse manifeste sur la voie publique ou toute autre consommation de produits illégaux seront sanctionnés.

Une attention particulière sera apportée par les services de la sécurité publique contre l'alcoolisation massive. Dans le cadre d'une convention entre la DDSP et SOS Médecins, et en lien avec le parquet du TGI de Lille, les personnes en situation d'ivresse publique manifeste seront interpellées et sanctionnées.

Le préfet rappelle aux débitants de boissons la responsabilité qui les engage lorsqu'ils continuent à servir des consommateurs manifestement ivres. Il sanctionnera, avec la plus grande sévérité, ceux qui s'affranchiraient de cette réglementation, par des mesures de fermeture administrative.

Il rappelle également qu'il est interdit, de manière générale, d'utiliser un drone de loisirs sur l'espace public en zone urbanisée, et en particulier de survoler la foule avec un tel appareil. D'ailleurs, le périmètre de la braderie fait l'objet d'une interdiction spécifique de survol à basse altitude (3500 pieds - soit environ 1000 mètres), qui s'applique notamment à ces aéronefs sans pilotes.

Enfin, le préfet a pris des mesures :
- interdisant la vente, l'usage ou le transport de carburant (vente et transport dans tout récipient transportable sont interdits sur le territoire des communes concernées **du vendredi 30 août à 19h au dimanche 1er septembre à 18h).**
- interdisant le port et le transport des bouteilles de gaz sur le territoire de la commune de Lille **du vendredi 30 août 2019 à 19h au dimanche 1er septembre 2019 à 18h.**
- interdisant la vente et l'usage d'artifices et de pétards (le port, le transport et l'utilisation sur la voie publique d'engins pyrotechniques et d'artifices de divertissement des catégories C2 à C4 (ou K2 à K4), à titre non professionnel, sont interdits sur la voie publique sur le territoire des communes concernées **du vendredi 30 août 2019 à 19 h au dimanche 1er septembre 2019 à 18 h.**
D'une manière générale, l'usage de pétards sur la voie publique est de même interdit sur le territoire de la commune de Lille durant la même période.

L'ensemble de ces mesures sont applicables dans le périmètre de la braderie, mais également à Lille et dans les communes limitrophes.

> assurer le service de secours à personnes

La braderie de Lille disposera d'un dispositif préventif de secours adapté. En lien avec l'Agence régionale de Santé, **le Samu renforcera ses équipes médicales** et pré-activera le plan blanc.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord renforcera ses moyens opérationnels dans les centres de secours lillois, mais aussi au Centre de Traitement de l'alerte (réception des appels 18/112) pour faire face à l'afflux de population tant au niveau du secours d'urgence aux personnes, qu'en termes d'incendie ou de risques particuliers. C'est ainsi plus de 100 sapeurs-pompiers qui pourront être engagés instantanément dans Lille avec l'appui de l'ensemble des Centres de Secours de la périphérie. Le SDIS mobilisera 330 sapeurs-

pompiers sur l'ensemble de la braderie. Des colonnes de secours de l'ensemble du département du Nord mais aussi des départements voisins se tiendront également prêtes à intervenir.

Les sapeurs-pompiers rappellent la nécessité de respecter l'interdiction des axes rouges et des zones non bradées. Le libre passage des engins de secours doit toujours être assuré, notamment aux intersections mais aussi dans les rues étroites, pour faciliter l'accès de nos camions incendie au plus près des sinistres. Enfin, l'accessibilité aux bouches et poteaux d'incendie, est primordiale pour aider les pompiers dans leur travail. Les sapeurs-pompiers appellent également à un comportement responsable pour que la braderie reste une fête pour tous.

Cinq associations de secouristes agréées (association départementale de protection civile – ADPC59, Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs – Unass Nord de France et FFSS) seront réparties 13 postes de secours et 2 postes nautiques couvrant toute la zone braderie, soit environ 150 secouristes.

Les postes de secours

Actifs dès le vendredi 18h
- Rue Solférino / Les Halles
- Avenue du Peuple belge/ îlot comtesse avec entrée par la rue A. Colas et sortie par rue Comtesse
- Poste Nautique : Quai du Wault du vendredi 30 août 18h00 au samedi 31 août

Actifs à partir de 8h le samedi
- Rue Gosselet (angle Jean Macé)
- Angle boulevard de la Liberté / rue de Valmy
- Gare Lille Flandre, place de la Gare
- Angle rue Pierre Mauroy / avenue Kennedy
- Place Rihour (parking fontaine)
- Place de la République / angle préfecture
- Square Foch (côté rue Nationale)
- Champ de mars / Monument Charles de Gaulle
- Façade de l'esplanade, Pont du petit paradis
- Place du marché aux fleurs, rue Gambetta
- Rue Léon Trulin
- Enfants perdus : école Ruault – 2 bis rue Frédéric Mottez

Actif à partir de 7h le samedi
- Poste Nautique pour la surveillance renforcée de la Deûle

Accueil enfants et personnes trouvés : école Ruault – 2 bis rue Frédéric Mottez

La sécurisation des plans d'eau est renforcée autour du quai du Wault et aux abords de la Deûle avec la présence de secouristes et de CRS.

En ce qui concerne le dispositif santé, **le SAMU a renforcé, cette année, le nombre d'équipes SMUR présentes sur place**.

Une salle de régulation médicale dédiée à la braderie sera également mise en place au sein du SAMU où seront présents des médecins et des représentants des associations de secourisme.

Les hôpitaux Saint-Vincent et Saint-Philibert et le CHU de Lille seront en pré-alerte « plan blanc » renforcé qui se traduit par la mise à disposition de personnel supplémentaire mobilisable à la demande de l'Agence Régionale de Santé.

> Lutter contre la fraude et garantir la sécurité alimentaire

La direction régionale des douanes et droits indirects de Lille participe à la sécurisation générale de la braderie, et met en place un dispositif coordonné mobilisant pendant deux jours sur le site même de la braderie une trentaine d'agents, pour la recherche de marchandises prohibées, notamment les contrefaçons ou le tabac importé en contrebande.
Des contrôles et des actions de surveillance sont également organisés en amont de la manifestation, sur le trafic routier, mais aussi sur les autres vecteurs d'acheminement de marchandises.

Les services de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) effectuent des contrôles la semaine précédant la braderie dans les restaurants sédentaires dans la zone braderie, contrôles qu'ils poursuivront durant la braderie. Ainsi, des équipes de la DDPP associées à des agents des services d'hygiène de la ville de Lille procéderont à des contrôles portant notamment sur la qualité sanitaire des aliments vendus sur place (respect des délais de péremption et des températures contrôlées, conditions d'hygiène).